

Délibération 3.13
TRANSFERT DE COMPETENCE DEPARTEMENT / METROPOLE

Intervention de Jean-Paul LECOQ

Il y a un an, lorsque la réforme territoriale - dans l'empressement gouvernemental à bouleverser l'organisation territoriale de notre République -, donnait naissance aux Métropoles, les élus Communistes, à tous les étages, portaient un seul et même message sous forme de mise en garde : cessez donc de jouer ainsi, pour des considérations purement dictées par le libéralisme visant à éloigner les gens des espaces de décision, avec ce qui fonde et entretient le lien entre les citoyens et leurs institutions.

Car clairement, que vise, sous couvert de modernité, d'excuse trompeuse d'économies ou de mots en vogue dont le sens est galvaudé, la création des Grandes régions mastodontes ou des Métropoles ? Certainement pas l'intérêt des citoyens, certainement pas l'intérêt des usagers, des acteurs de proximité.

Au contraire, cette réforme qui a consacré le fait métropolitain s'est inscrite dans une logique purement libérale de compétition, d'excellence, de captation des richesses, de rationnement et non de rationalisation. Elle risque fort d'accroître les inégalités territoriales. A l'arrivée ce seront toujours les usagers et en particulier ceux qui n'ont pas la chance d'habiter dans un grand ensemble qui seront touchés.

On peut toujours se cacher derrière des idées reçues, véhiculées ou inoculées par la pensée unique libérale, en gémissant comme le Malade Imaginaire « qu'il n'y a plus d'argent dans les caisses » ou « que la dette nous écrase »...

On peut maquiller son action ou son inaction par des mots choisis par des conseillers en communication pour apaiser ou détourner le sens des phrases, comme « optimiser », « rationaliser », « efficience », « consolider » et j'en passe...

Il y a des logiques qui ont la vie dure et que le simple bon sens normand est capable de mettre en lumière, si toutefois l'on veut bien s'en donner la peine.

Ainsi, par exemple et quoi que l'on en dise pour la justifier, la concentration se fait toujours au détriment de la proximité. Elle produit inéluctablement une rupture dans l'égalité de droit, d'accès et de traitement des usagers. Plus vous concentrez, plus vous éloignez, c'est mécanique. A ce petit jeu il y a peu de gagnants et toujours bien plus de perdants.

Dans cette course frénétique, absurde, aux économies d'échelle, on en vient à oublier qu'en supprimant des barreaux, c'est tout l'équilibre sur l'échelle qui s'en trouve fragilisé. Et je ne vous parle pas d'ascension ou d'accession... Essayez donc de monter sur une échelle avec des barreaux en moins ! Chaque barreau est bel et bien une protection...

Trop de fonctionnaires, trop de communes, trop de régions, trop de feuilles dans le millefeuille territorial, trop de réglementation, trop de pages dans le code du travail, trop d'Etat, trop de dettes..., la mode est à la réduction, à la compression, à la concentration, à la simplification. Et la simplification à outrance débouche sur le simplisme.

L'arithmétique, la comptabilité sont appelées à la rescousse pour fixer des quotas, des ratios, des objectifs arbitraires dont l'équation sera résolue, loin du peuple et de ses intérêts, par des initiés qui ont l'avantage de penser tous pareillement, c'est plus commode.

Inutile je pense de multiplier les exemples tellement ils sont nombreux. Le dernier qui me vient en tête étant inscrit dans la feuille de route du préfet de Région selon l'application de la réforme territoriale : les intercommunalités en Seine-Maritime doivent passer de 36 à 18, oubliant au passage que l'intercommunalité est une belle idée, comme toute idée de coopération d'ailleurs, mais à la condition que la coopération soit voulue et non imposée, sinon ce n'est plus de la coopération.

Les contours des actuelles interco résultent autant de la volonté décentralisatrice de l'Etat que des collaborations intercommunales construites avec le temps sur les territoires locaux ou encore des liens culturels, identitaires, historiques ou géographiques de ces territoires.

Dans ces conditions, toute décision autoritaire de l'Etat visant à imposer des modifications de ces périmètres sans obtenir au préalable l'adhésion des populations concernées est condamnable, au sens de la démocratie, comme au sens de l'efficacité accrue recherchée par la loi en matière d'organisation territoriale et de bon fonctionnement des intercommunalités.

Ce petit jeu attentatoire à l'intérêt général a bien failli avoir raison des Départements, même s'ils ne sont pas sauvés pour autant lorsque l'on constate la manière dont les gouvernements successifs les assèchent pour les priver de leur moyens à agir et à servir.

Désormais place nette pour les nouveaux grands cantons, les grandes régions et les grandes Métropoles dont on retiendra, c'est tout le symbole d'un échec citoyen programmé, que leur éclosion qui n'avait rien de naturelle s'est accompagnée non pas d'un formidable élan citoyen, généreux et humaniste, mais au contraire d'une nouvelle montée sans précédent du vote d'extrême droite, du populisme, porteur de repli sur soi, de division et de promotion de la haine.

Et encore, cette nouvelle cohérence ou plutôt incohérence territoriale s'est doublée d'un arbitraire politique qui vise à favoriser le pouvoir en place et des logiques de boutiquiers, sans tenir compte de l'intérêt des bassins de vie et d'emploi, donc des gens.

Car en même temps que l'Etat imposait ici une métropole sans qu'il y ait réellement discussion et consensus, à l'ouest et au sud de l'estuaire il se refusait la création du pôle métropolitain de l'Estuaire, là où justement à l'issue de nombreux échanges, un accord et consensus au moins de la part des élus qui sont réellement élus de terrain, toute tendance politiques confondues, avait été rendu possible.

Et voilà qu'à travers le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, l'Etat en remet une louche en refusant de porter une agglomération assise sur un territoire de vie cohérent.

Forcément, la conception du Pôle Métropolitain reposait sur une logique bien différente que celle qui a guidé la création de la Métropole rouennaise à la sauce NOTRe.

Ces Régions toutes puissantes accompagnées de Départements diminués, ces Métropoles aspirateurs de fonds publics, multinationales des collectivités, qui sans le vouloir ou en le cherchant, c'est selon les cas, se développeront au détriment des autres territoires locaux promis à se partager les restes, ne sont pas inéluctables. Se sont des colosses aux pieds

d'argile car la seule réalité qui compte en Démocratie finit toujours par être dictée par le peuple lui-même.

Nous ne nous résignerons pas à laisser ainsi détricoter, démailler de ce qui fonde le socle de proximité, le socle citoyen de notre République.

Nous refusons de voter ce transfert de compétence pour ne pas être les complices de la désorganisation territoriale qui se commet dans le dos des gens en étant si éloigné de leurs intérêts et de leurs réalités.